



AMAP de l'Outarde - Contrat Champignons

L'association a pour but de maintenir (et/ou d'inciter à l'installation) une agriculture paysanne et durable de proximité, en fournissant **des produits de qualité**, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). Par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur et dépassent le simple rapport commercial : **ils deviennent partenaires.**

C O N T R A C T A N T S

PRODUCTRICE

Laurence LABOUTIERE

SARL Compost'elle

49730 Montsoreau

laurence.laboutiere@laposte.net

06 31 45 24 16

CONSOMMATEUR

NOM-Prénom :

Adresse.....

CP-Ville.....

☎.....

@ :

L E P R O D U I T

Les champignons sont cultivés à Montsoreau, sans produits chimiques, sur des substrats sains soigneusement sélectionnés et dessouchés régulièrement à la main.

Cette culture est faite en cavités troglodytiques ou semi-troglodytiques, permettant ainsi de bénéficier des qualités des caves mais aussi de la lumière naturelle et de l'air extérieur. Le choix des variétés est donc partiellement tributaire de la climatique extérieure, en particulier de la «saison». Les espèces présentes dans les paniers dépendront donc en particulier de la saison et du niveau de production des variétés, sachant que le critère prioritaire de la récolte reste la fraîcheur (récolte du jour). Un autre critère pris en compte est la diversification.

T E R M E D U C O N T R A T

Le présent contrat est établi pour 6 mois, soit 13 distributions. Chaque consommateur s'engage à prendre un panier tous les deux semaines. Les livraisons auront lieu le jeudi à partir de 17h00. Deux types de paniers déjà composés sont proposés :

3 € (soit 39 € pour 6 mois) Quantité de champignons d'une valeur habituelle sur les marchés de 4 € environ (par ex 1 kg de Champignon de Paris, ou encore 600 grammes de Pleurotes). Ils pourront contenir également un mélange de deux espèces.	5€ (soit 65€ pour 6 mois) correspondront aux paniers à 3 euros auxquels sera rajoutée une autre espèce. L'idée est de diversifier le plus possible et de faire découvrir des espèces.
--	--

R E S I L I A T I O N

Toute résiliation des contractants reste possible sous certaines conditions. Dès lors, le remboursement des mensualités restantes sera étudié par les représentants de l'association.

S I G N A T U R E S

précédées de la date et de la mention « Lu et approuvé »

La productrice
Le / /

Le consommateur
Le / /



AMAP de l'Outarde - Contrat Champignons

Engagement sur la période Octobre 2014 à Mars 2015

CONSOMMATEUR

Nom :

Prénom :

Je choisis le panier à 3 €
 5 € et m'engage à verser la somme de ____ € en 1 2 3 4 5 6 chèques

Je déclare être à jour de ma cotisation

TUTEUR

Tiphaine Le Vaillant – Wilfrid Combadière
3 rue Couscher de Champfleury
49260 Epieds - 02 41 59 89 78
wiltiph@infonie.fr

Les distributions auront lieu aux dates suivantes :

Octobre : 9, 23	Décembre : 4, 18, 23*	Février : 12, 26
Novembre : 6, 20	Janvier : 15, 29	Mars : 12, 26

* Mardi soir (à confirmer)

Date :

Signature :